



RAPPORT SAHEL-SAHARA DIALOGUE #1

Comment s'engager et avec qui vers une sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ?

Dakar du 4 au 5 décembre 2017

Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne
Point E, Boulevard de l'Est, Villa n°30
BP 15416 Dakar-Fann, Sénégal
Tél. : (+221) 33 859 20 02
Fax : (+221) 33 864 49 31
Email : info@fes-pscc.org
www.fes-pscc.org

© Friedrich-Ebert-Stiftung 2018

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,
www.greeneyzdesign.com

ISBN : 000-0-000

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES. « Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES ».



Table des matières

Sigles	04
Contexte	05
PANEL 01 : En faisant une rétrospective : quels sont les fondements normatifs de l'engagement des conflits et quels formats régionaux de prévention et de gestion des conflits fonctionnent réellement ?	07
Recommandations08
PANEL 02 : Quels sont les conditions, les critères et les objectifs réalistes pour une gestion des conflits et une réponse effective aux menaces sécuritaires actuelles dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'ouest	09
Recommandations10
PANEL 03 : Quels sont les acteurs concernés pour un engagement durable dans la prévention des conflits et la lutte contre les menaces asymétriques au sahel et en Afrique de l'ouest et qui manque ?	11
Recommandations12
PANEL 04 : Qu'est ce qui fonctionne ? Différentes formes d'engagement international : qui garantit la paix et quels sont les critères ?	13
Recommandations14
PANEL 05 : Comment s'engager pour la sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'ouest ?	15
Recommandations16
Synthese des discussions des panels	18
Résumé des idées forces de la conférence19
Pistes de solution proposées pour une sécurité collective au Sahel et en Afrique de l'Ouest20

Sigles

AGONU	Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies
APSA	Architecture de paix et de sécurité en Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CER	Communautés économiques régionales
CICAD	Centre International de Conférence Abdou Diouf
DDR	Démobilisation désarmement réinsertion
DIP	Droit international public
ECOMOG	Economic Community of West African States Cease-fire Monitoring Group
FAA	Forces armées en attente
FAC	Force en Attente de la CEDEAO
FDS	Forces de Défense et de sécurité
G5	Groupe de cinq pays sahéliens que sont la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OMP	Opération de maintien de la paix
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
OSC	Organisation de la société civile
OTAN	Organisation de traité de l'atlantique nord
OUA	Organisation de l'unité africaine
PMCT	Partenariat Militaire de Coopération Transfrontalière
PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
REPSFECO	Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb Arabe



Contexte

Depuis des années, les pays du Sahel sont aux prises avec une succession de crises politiques et humanitaires et de défis sécuritaires aux impacts négatifs sur la paix et le développement de cette région. La précarité de la gouvernance et l'instabilité politique à répétition marquées par la violence des conflits sociaux explique l'élargissement de la fracture entre la société et l'État. La situation laisse les pays de cette région de plus en plus vulnérables à l'insécurité qui résulte des conflits armés, des activités terroristes, des trafics illicites et de la criminalité organisée. Des liens apparents se nouent entre les syndicats du crime participant au trafic de drogues et les autres formes de criminalité organisée, d'une part, et, d'autre part, par l'activité de groupes armés non étatiques dans la région. Tout ceci fait peser de sérieuses menaces non seulement sur la sécurité intérieure des États de cette région, mais aussi et surtout ceux d'Afrique de l'Ouest.

En effet, la porosité et l'immensité des frontières rend extrêmement difficile le contrôle de celles-ci, favorisant du coup la propagation de la criminalité organisée, des mouvements extrémistes, le trafic de drogues, d'armes légères, des personnes, qui sont souvent le fait d'organisations qui se trouvent hors du Sahel, voire du continent africain.

Il faudra, dès lors, agir avec souplesse de manière inclusive et obtenir le concours des gouvernements et de des populations de cette région. Les États de la zone sahélo-saharienne en particulier et ceux d'Afrique de l'Ouest en général sont donc appelés à coordonner leurs actions et politiques pour empêcher que leur territoire serve de repères aux groupes criminels et terroristes

qui exploitent la fragilité des institutions des pays et aggravent la situation sécuritaire déjà précaire dans la région. En effet, les conflits et l'instabilité récurrente au Sahel-Sahara sapent tous les efforts d'une paix positive.

Des initiatives sont, ainsi, entreprises tant au niveau sous-régional, continental et international de s'attaquer aux racines entremêlées des nouvelles menaces sécuritaires qui entravent l'implémentation d'une paix et d'une sécurité durables au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO a élaboré des cadres détaillés pour promouvoir le développement, la paix et la sécurité : le Cadre stratégique de la CEDEAO pour la prévention des conflits, la Déclaration de Praia sur les élections et la stabilité en Afrique de l'Ouest ainsi que la Déclaration politique et le Plan d'action régional de la CEDEAO pour la lutte contre le trafic illicite de drogues, la criminalité organisée et la toxicomanie et la Déclaration politique sur une position commune contre le terrorisme, qui comprend une stratégie et un plan de mise en œuvre pour la lutte contre le terrorisme. Pour sa part, l'Union africaine (UA) apporte sa contribution aux efforts de sécurisation et de stabilisation du Sahel et en Afrique de l'Ouest à travers l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA). Pourtant, l'APSA rencontre des difficultés dans sa mise en œuvre effective. Il est donc nécessaire d'améliorer l'interaction de l'Union Africaine avec les Communautés Economiques Régionales (CERs) et de diminuer la dépendance financière de l'Afrique en relation à la mise en œuvre de l'APSA. Au niveau international, l'Union européenne a lancé sa stratégie pour la sécurité et le développement du Sahel

et nommé un représentant spécial pour le Sahel, afin de contribuer aux efforts régionaux et internationaux de recherche d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables dans le Sahel.

Malheureusement, la coopération régionale reste très limitée. Malgré tous les efforts faits, la situation du Sahel au regard de la sécurité reste fragile avec le développement du terrorisme, des trafics illicites et de la criminalité organisée et leur impact sur la paix dans cette zone. De même, on ignore quels sont les objectifs et les intérêts poursuivis par les partenaires internationaux vis-à-vis de l'APSA, la CEDEAO ou même le G-5 Sahel et s'ils sont compatibles avec ceux des partenaires africains. Des approches régionales coordonnées et collectives abordant les causes profondes des crises actuelles sont urgentes. En effet, les approches incohérentes des partenaires internationaux pour gérer les crises sécuritaires dans la région ont entraîné des malentendus, diminuant la volonté de résoudre collectivement les défis sécuritaires communs dans la région. En conséquence, les nombreux efforts régionaux et internationaux n'ont pas été efficaces pour établir une paix et une sécurité durables dans la région, à ce jour.

Il apparaît donc de concevoir des approches plus innovantes afin de renforcer la sécurité collective dans la zone sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest, compte tenu des menaces qui sont dynamiques et multidimensionnelles. Des mécanismes de dialogue plus inclusifs doivent compléter les arrangements intergouvernementaux actuels. Les critères de ces mécanismes complémentaires, leurs objectifs ainsi que les acteurs doivent être définis plus clairement.

La 1^{ère} édition du Dialogue du Sahel-Sahara, qui s'est tenue du 4 au 5 Décembre 2017 à Dakar et qui a vu la participation d'experts, universitaires, chercheurs, représentants d'organisations de la société civile, d'institutions nationales, sous-régio-

nales et internationales de plus d'une quinzaine de nationalités d'Afrique et d'Europe, impliqués dans les questions sécuritaires au Sahel, en Afrique de l'Ouest et sur le continent africain, s'est donc évertuée à développer des idées conduisant à des stratégies plus prometteuses, des mécanismes de prévention des conflits et de lutte contre les menaces sécuritaires.

L'objectif de la rencontre étant de créer un dialogue stratégique entre les pays au sud du Sahara et ceux au Nord du Sahara face à des défis sécuritaires hybrides, multidimensionnels trans-frontaliers, la conférence est articulée autour de l'interrogation « *Comment s'engager et avec qui vers une sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ?* ».

Pour tenter d'y apporter des réponses cinq panels ont été structurés comme suit :

1. **Panel 1** : En faisant une rétrospective : Quels sont les fondements normatifs de l'engagement des conflits et quels formats régionaux de prévention et de gestion des conflits fonctionnent réellement ?
2. **Panel 2** : Quels sont les conditions, les critères et les objectifs réalistes pour une gestion des conflits et une réponse effective aux menaces sécuritaires actuelles dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ?
3. **Panel 3** : Quels sont les acteurs concernés pour un engagement durable dans la prévention des conflits et la lutte contre les menaces asymétriques au Sahel et en Afrique de l'Ouest et qui manque ?
4. **Panel 4** : Qu'est-ce qui fonctionne ? Différentes formes d'engagement international : Qui garantit la paix et quels sont les critères ?
5. **Panel 5** : Comment s'engager pour la sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ?



Panel 01 :

En faisant une rétrospective : quels sont les fondements normatifs de l'engagement des conflits et quels formats régionaux de prévention et de gestion des conflits fonctionnent réellement ?

Avant de discuter d'un mécanisme complémentaire qui pourrait promouvoir le développement, la paix et la sécurité dans la région sahélo-saharienne, il est important de se pencher sur l'impact des mécanismes régionaux existants (par exemple au sein de la CEDEAO) et intergouvernemental continental (APSA) sur la prévention et la gestion des conflits. L'harmonisation des objectifs normatifs ambitieux de ces processus régionaux et continentaux de prévention et de réglementation des conflits avec la réalité actuelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest peut conduire à une meilleure compréhension qui pourrait guider la recherche de mécanismes de sécurité collective plus efficaces dans la région. Des exemples positifs de prévention et de gestion des conflits pourraient également donner plus de clarté.

Ce panel a permis de se pencher sur l'impact des mécanismes régionaux existants sur la prévention et la gestion des conflits (CEDEAO et UA) notamment :

- ➔ Les fondements normatifs et les principes directeurs de l'engagement des conflits en Afrique de l'Ouest et dans la région sahélo-saharienne ;
- ➔ Les enseignements tirés du développement de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) et son adaptation ou non pour répondre suffisamment aux menaces sécuritaires multidimensionnelles qui sévissent dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ;

- ➔ Les bonnes pratiques ou exemples positifs de la prévention des conflits ou de la réglementation des conflits dans la région et les raisons de leur succès.

Il ressort des discussions que l'Afrique peut se prendre en charge à condition d'identifier ses faiblesses. Donc, pour aller vers une sécurité collective en Afrique il convient d'harmoniser les objectifs normatifs ambitieux des processus régionaux de prévention et de règlement des conflits, pour plus d'efficacité face à la réalité sécuritaire actuelle dans le sahel et en Afrique de l'ouest. La diplomatie préventive pourrait constituer en ce sens un instrument très efficace pour gérer les conflits dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité de la CEDEAO. Il serait donc improductif de multiplier des initiatives qui se superposent (G5, APSA, FMM...). Cela suppose une africanisation de la notion de sécurité collective par un renforcement des capacités de gestion des conflits et des opérations de maintien de la paix. Le mécanisme de l'APSA correspond à une appropriation africaine de sécurité par la maîtrise de la prise de décision et la priorité laissée aux instances africaines pour exercer un contrôle de l'agenda sur la question. Le chapitre 08 de la charte des Nations Unies pose le principe de subsidiarité qui consiste à donner la priorité au plus petit groupement. Cela permet un engagement régional plus efficace par avantage comparatif. La proximité des CER du lieu où se déroule le conflit permet aussi une optimisation financière. Ce principe de subsidiarité qui a été traduit en MoU et signé

en 2008 entre l'UA et les CER, reconnaît la responsabilité première de l'UA et fait référence en même temps au principe de complémentarité. Mais dans la pratique, c'est plutôt une sorte de compétition qui se révèle. En outre, les conflits multidimensionnels ont poussé les États à varier les mécanismes d'intervention, avec un problème de déploiement rapide. Il n'y a pas de solutions ponctuelles avec des exigences de rentabilité, de visibilité et de crédibilité. Il faudra un engagement durable comme préconisé par le rapport Kagamé. Il importe donc de coordonner les actions du G5 Sahel et les mécanismes de la CEDEAO pour les intégrer dans le dispositif de l'UA dans une logique politique de gestion des conflits.

Les discussions ont mis en évidence les expériences encourageantes de la CEDEAO en matière de résolution des conflits (exemples du Liberia, de la Sierra Leone, de la Guinée-Bissau avec la signature de l'Accord de Conakry et plus récemment de la Gambie). Cependant, des difficultés existent toujours dans la mise en œuvre concernant essentiellement le financement des organisations régionales. Un autre obstacle à l'Africa first est la défaillance de l'État, laquelle nourrit l'action des milices qui, pour asseoir leur légitimité se présentent comme un moyen de lutte contre l'injustice et le manque d'emploi des jeunes. Ce qui favorise la montée de la criminalité. Dès lors, la prise en compte des questions relatives aux rebellions, au crime organisé et à l'extrémisme violent dans le cadre de la gestion des conflits est importante. Dans ce cadre, l'intervention du G-5 Sahel peut être considérée comme une originalité, même si des interrogations persistent sur son financement.

Recommandations

- Explorer les possibilités de combinaison du militaire et du diplomatique surtout dans un contexte caractérisé par le manque de moyens pour les solutions militaires.
- Mettre en valeur la sécurité humaine dans les approches sécuritaires.
- Intégrer la dimension historique et anthropologique dans l'analyse de la gestion des conflits car les États n'agissent que du haut en ne cherchant qu'une légitimité extérieure à des solutions locales.
- Améliorer le cadre juridique des CER en déterminant les modalités de mise en œuvre de la sécurité collective au niveau régional et mettre en place une coordination interinstitutionnelle face aux menaces asymétriques.
- Intégrer les communautés dans la recherche de solutions car l'État centralisateur n'est plus capable de faire face tout seul, aux nouveaux phénomènes de criminalité.



Panel 02 :

Quels sont les conditions, les critères et les objectifs réalistes pour une gestion des conflits et une réponse effective aux menaces sécuritaires actuelles dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'ouest

Les règles d'engagement, un calendrier précis, la cohésion et les objectifs clairs sont autant de facteurs importants pour une transformation réussie des conflits. Les efforts régionaux au Sahel et en Afrique de l'Ouest montrent combien il est difficile de s'engager collectivement et de façon cohérente sur une longue période. Cela pourrait refléter les différents intérêts nationaux qui dominent souvent la cohésion régionale et les défis institutionnels, tels que la coordination difficile entre les pays voisins, le G5-Sahel, la CEDEAO et l'UA. Il est convenu par les acteurs régionaux, qu'une meilleure coordination serait impérative, mais il importe de savoir comment réaliser cela et dans quelles conditions.

Ce panel a été l'occasion de définir de manière un peu plus claire les aspects qui concourent au règlement des conflits :

- ➔ Les différentes étapes d'un conflit politique, les objectifs et le moment opportun pour la région de s'impliquer
- ➔ Les circonstances lors desquelles les accords de paix peuvent être adoptés
- ➔ Comment faire face à la différence d'agendas pour une paix et une sécurité durables au Sahel-Sahara et en Afrique de l'Ouest ;
- ➔ Le suivi nécessaire ;

- ➔ Le rôle des initiatives de dialogue national (exemple de l'accord de paix au Mali).

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest les organismes régionaux de manière générale (G5, CEDEAO et UA) font face à des difficultés liées à des problèmes de coordination pour gérer les conflits sur le continent et promouvoir la paix et la sécurité. Face à des défis qui sont essentiellement transnationaux il est impératif d'établir une meilleure coordination au sein d'un même Etat mais aussi dans la coopération entre les Etats. Même si un certain progrès est constaté dans le cadre de la CEDEAO et du G-5 Sahel, des difficultés persistent (entre les chaînes pénales, les forces armées et les différents systèmes judiciaires). Les possibilités pour intervenir efficacement se heurtent aux conflits d'intérêts des Etats et ces interférences affectent les conflits. Cela appelle à revoir le modèle de partenariat mondiale et régionale qui devrait être plus cohérent et plus critique face à la donne. L'expérience des Etats alliés (Tchad, Niger, Cameroun et Nigéria) contre Boko Haram a montré qu'avec des moyens limités, il est toujours possible de combattre le terrorisme. Il suffit de se baser sur une bonne stratégie. En effet, c'est par un engagement dans la durée que la région peut parvenir à la stabilité. Les Nations Unies ne sauraient être les seuls artisans de la paix dans le Sahel en raison des accords de paix de plus en plus difficiles à mettre en œuvre. Il lui faut intégrer les autres acteurs.

La spécificité géopolitique du Sahel influe sur l'efficacité des dispositifs sécuritaires. On note une multiplicité des initiatives (près d'une douzaine stratégies Sahel, voire plus) en raison d'une mauvaise interprétation de la notion de sécurité collective. En jetant un regard sur l'économie politique des acteurs, chaque Etat appartient à plusieurs dispositifs sécuritaires pendant qu'un même agenda n'est pas défini (G5, UA, CEDEAO...). Face à cette situation complexe, il devient urgent d'établir une synergie pour le Sahel face au besoin pressant de sécurité. Pour ce faire il faut un partage de l'information Sud-Sud et Nord-Sud fiable entre les services de renseignement et un appui logistique. La multiplication des acteurs doit nécessairement conduire à la diversification des méthodes de gestion des conflits en Afrique. Par exemple, la mission de développement que s'assigne le G5 à côté de celle militaire doit être davantage accentuée car la Force Africaine en attente (FAA) ne s'occupe que d'aspects sécuritaires. Donc la résolution des conflits ne doit pas passer seulement par l'usage de la force.

Recommandations

Pour une meilleure gestion de la paix dans zone sahélo-saharienne :

- Les partenaires internationaux doivent s'engager dans la durée.
- Promouvoir le dialogue.
- Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs judiciaires.
- S'investir dans le changement des pratiques.
- Etudier les possibilités de coordination entre le G5 Sahel et l'opération Barkhane.
- Réinsérer les jeunes recrutés de Boko Haram qui ont déserté le mouvement afin qu'ils ne retournent pas en brousse pour y commettre d'autres forfaitures.
- Renforcer les capacités de l'Etat.
- Une reconstitution systémique de la sécurité qui passerait par la prise en charge prioritaire de ce secteur dans la recherche de la paix.
- Restaurer les relations de confiance entre le militaire et les populations et celle des citoyens envers leur autorité étatique pour une lutte efficace contre l'insécurité.
- Eriger des centres de recherches spécialisés sur les questions sécuritaires.
- Une implication accrue des autorités locales qui ont une expérience et une culture séculaire de la médiation.
- Nécessité de consolider la société civile.



Panel 03 :

Quels sont les acteurs concernés pour un engagement durable dans la prévention des conflits et la lutte contre les menaces asymétriques au sahel et en Afrique de l'ouest et qui manque ?

Les mécanismes régionaux et internationaux de gestion des conflits ont tendance à s'engager avec le même groupe d'acteurs (gouvernements, groupes armés et une société civile organisée). Parallèlement, il semble y avoir une prolifération de mécanismes de médiation impliquant différents acteurs. Mais il apparaît que pour un engagement durable et encore plus pour le potentiel d'une paix durable, la participation d'autres acteurs semble être nécessaire (leaders communautaires, jeunes, partis politiques, secteur privé). Le défi est de créer des mécanismes de prévention et de règlement des conflits qui soient suffisamment inclusifs pour assurer la légitimité des délibérations et des résultats. Il se pose alors les questions suivantes :

- ➔ Que faire et comment faire pour identifier d'autres acteurs essentiels à un processus durable ?
- ➔ Comment impliquer les jeunes et les femmes qui ne sont pas intégrés à ces processus ?
- ➔ Comment la légitimité des acteurs et des résultats en matière de prévention des conflits est-elle garantie ?

Même s'il est unanimement admis que traditionnellement, la sécurité demeure l'apanage des Etats, il ressort des différentes interventions que les acteurs classiques ne sont plus aptes à consolider la paix et la stabilité face aux nouvelles dynamiques des menaces sécuritaires (extrémisme violent et groupes criminels en général). Face à

l'insécurité récurrente et aux menaces sécuritaires asymétriques qui prévalent actuellement dans la zone du Sahel et en Afrique de l'Ouest, les acteurs classiques (institutions locales, régionales et internationales) peinent à mettre en place des solutions adaptées pour prévenir, lutter et résoudre durablement ces défis sécuritaires. Il devient de ce fait impératif de changer d'approche en diversifiant et en impliquant d'autres acteurs non traditionnels dans la gestion des conflits (femmes, jeunes, leaders communautaires, secteur privé et médias). Ils sont plus près des réalités sociales et donc de la résolution des conflits. Femmes pour le socle familial et social et jeunes pour le renouveau qu'ils symbolisent. En effet, la femme dans la société traditionnelle africaine a toujours occupé ce rôle naturel de médiatrice même si cela n'est pas reconnu dans la sphère publique. D'ailleurs la résolution 1325 « Femmes, Paix et Sécurité » souligne l'importance de la participation des femmes dans des conditions d'égalité avec les hommes au règlement des conflits, à l'édification et au maintien de la paix. Il en est de même de la nouvelle orientation de la Commission de la CEDEAO qui a lancé un programme quinquennal, sur la période 2015-2020, sur le genre, la paix et la sécurité. Ainsi, les femmes sont actives dans la recherche de la paix, de la Prévention et du règlement de conflits au Sénégal (Eutou Jam et la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance), le Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix, les Femmes de Jos au Nigéria, le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'Espace CEDEAO (REPSFECO) et le Women

of Liberia Mass Action for Peace. On constate une faible responsabilisation et participation des jeunes dans la gestion des conflits malgré l'aménagement d'instruments juridiques de stratégie et d'action visant à promouvoir leur implication effective dans les processus de promotion de la paix (résolution 2250 du conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de l'implication de la jeunesse dans la consolidation de la paix et la lutte contre le radicalisme, le programme 2030 adopté par l'AGONU, l'agenda 2063 de l'UA et la charte Africaine de la jeunesse adoptée en 2006 à Banjul).

L'implication et l'élargissement des acteurs non traditionnels à la recherche de solutions pourra permettre de renforcer la résilience des communautés face aux idéologies nocives et aux réseaux contribuant à la radicalisation, et en faire par la même occasion de véritables ambassadeurs de Prévention des Conflits, de Consolidation de la Paix et de la lutte contre la radicalisation au Sahel. Le Ghana a, par exemple, mis en place un conseil de la société civile institutionnalisé jouant un rôle de prévention des conflits appréciable. Pour ce faire, il convient de les former en les dotant du savoir-faire nécessaire et de les sensibiliser.

Recommandations

Les discussions de ce panel ont fait ressortir les propositions ci-après :

- Utiliser comme vecteur de recherche d'informations les nomades dans la zone sahélo-saharienne.
- Réfléchir à un dialogue entre les générations pour une juste interprétation de la religion.
- Elaborer des processus endogènes en édictant des mécanismes appropriés pour que femmes et jeunes deviennent effectivement acteurs « actifs » au processus de paix dans le respect de la dignité et du pluralisme culturel.
- La mise en place de partenariats locaux, nationaux et internationaux et, la mobilisation pour la paix et le réseautage à l'instar de la plateforme de concertation et d'apprentissage formelle mise en place par les 9 Etats francophones de la CEDEAO.
- La culture apparaît dans ces différentes communications comme un moyen de résolution des conflits et pour échanger dans les langues nationales. Cela reflète un mode de vie commun.
- Prendre en compte la dimension femmes et jeunes dans la problématique de l'extrémisme violent visant les vrais exclus, y compris le monde rural, à travers les vecteurs comme les prédicatrices religieuses musulmanes et l'église auxquelles les familles ouvrent plus facilement leurs portes.



Panel 04 :

Qu'est ce qui fonctionne ? Différentes formes d'engagement international : qui garantit la paix et quels sont les critères ?

La communauté internationale a investi dans la résolution des crises complexes dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest. Sous l'impulsion de la pression politique intérieure pour réduire les migrations vers l'Europe et le nombre de réfugiés quittant la région, l'UE et ses États membres ainsi que d'autres pays de l'OCDE ont soutenu plusieurs efforts régionaux et internationaux et équipé des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest pour des contrôles aux frontières plus stricts en vue de répondre efficacement au terrorisme, au crime organisé et garantir la paix dans cette région. Cependant, les initiatives entreprises n'ont jusqu'à présent pas produits les résultats espérés. En particulier, la MINUSMA comme le G-5 Sahel, continuent de faire face à d'immenses défis compte tenu de leurs objectifs déclarés, de leur influence et de leur capacité réelle à maintenir la paix sur le terrain. Ce qui suscite des interrogations sur l'efficacité réelle des formes d'engagements internationaux et la cohérence des différents efforts entrepris pour une résolution durable des conflits complexes de la région. Le constat est que les différentes initiatives n'ont pas toujours atteint les résultats escomptés.

Ce panel a permis de :

- ➔ Connaître la perception dans la région des différentes formes d'engagement international pour une paix et une sécurité durables au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- ➔ Comprendre le rôle et les limites des missions de maintien de la paix dans cette région ;

- ➔ Tirer des enseignements de la MINUSMA et du G-5 Sahel ;
- ➔ Discuter l'avenir du maintien de la paix dans la région ;
- ➔ De définir les critères d'une intervention internationale efficace et les acteurs qui doivent être davantage impliqués.

L'approche historique de la sécurité collective a permis de constater qu'après la période des indépendances marquée par une construction hâtive de nouvelles nations, les populations du Nord du Sahel, isolées par l'espace, sont « oubliées » par les États nouvellement installés. Exemple de l'Azawade, véritable no man's land. Le Sahel devient un terrain fertile de la criminalité et de trafics de tout genre. S'en suit l'embrassement des États (Mali, Niger, Nigeria, Tchad, etc). Il se développe, alors, une perception de la sécurité collective individuelle et solitaire par la polarisation des aspects militaires au détriment des déterminants sociaux.

En ce sens, le G-5 Sahel a compris que le développement est étroitement lié à la sécurité et vise outre la résilience, la gouvernance et la sécurité, le développement. Cela a permis lors de sa signature à Nouakchott d'avoir une structure très pragmatique. Le G-5 Sahel cherche à réimplanter l'État et à renforcer les capacités des forces armées en prenant en compte la nécessité de réadapter les forces de sécurité (Technologie pointue).

La cohabitation entre les différents acteurs (G-5 Sahel, CEDEAO, UA, MINUSMA) n'est pas toujours évidente. Pour une plus grande maîtrise des frontières et une lutte efficace contre le crime organisé et l'extrémisme violent au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tous ces acteurs sont amenés à définir un modèle de sécurité collective. Il est nécessaire de créer des synergies plutôt qu'une rivalité entre des acteurs qui poursuivent le même but. Cela passe par une collaboration et des processus de mutualisation concertés adaptés au contexte. Ce qui explique sans doute le réflexe de la CEDEAO de transformer l'ECOMOG en une Force en Attente (FAC).

Au niveau des Nations Unies plusieurs résolutions ont été adoptées pour:

- Promouvoir le dialogue entre les religions, les civilisations et les cultures pour éviter l'extrémisme violent (Résolutions n°59/23 du 11/11/2004 ; 60/10 du 03/11/2005 ; 60/11 du 03/11/2005) ;
- Prévenir et réprimer les actes terroristes (Résolution n°1373 du 28/09/2001) ;
- Définir une stratégie mondiale contre le terrorisme (Résolutions n°60/288 du 09/09/2006 ; 62/272 et 64/297 mise en place en 2010 et dont le rapport de la mise en application a été examinée en Septembre 2012 par l'Assemblée Générale de l'Onu).
- Encourager la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, à entreprendre des efforts visant à renforcer l'action menée pour appliquer la Stratégie,

y compris en se concertant avec les Etats membres et le Système des Nations Unies (Résolution 66/282 du 29 juin 2012 en son Point 8).

Recommandations

- Démocratiser les mécanismes de règlement des conflits vers la société civile et développer de « nouvelles approches de sécurité collective ».
- Mettre en place une stratégie holistique consistant à mettre en synergie Défense – Sécurité, Diplomatie, Développement.
- Appuyer le G-5 Sahel qui apparait comme une alternative aux limites de la CEDEAO.
- Définir une approche devant impliquer les acteurs communautaires.
- Développer des stratégies visant à intégrer dans leur dynamique nationale, les populations les plus reculées du Sahel afin d'avoir la maîtrise de leur sécurité. Cela passera par l'analyse de leurs modes culturels pour savoir les approcher et créer ce vivre ensemble.
- Mettre en place des synergies entre les organisations régionales.



Panel 05 :

Comment s'engager pour la sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l'ouest ?

Le scénario des menaces contemporaines dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest accorde une nouvelle urgence aux efforts visant à concevoir des approches novatrices de la sécurité collective qui transcendent les arrangements intergouvernementaux actuels. Les mécanismes actuels de résolution des conflits et de lutte contre les menaces asymétriques dans cette zone semblent manquer de prévisibilité sur la façon dont les « autres » se comportent dans une situation où la sécurité se détériore. Le mécanisme régional complémentaire devrait impliquer de manière critique des acteurs non étatiques aux niveaux local, national, régional et international dans la prévention et la réglementation des conflits. Les questions se posent sur la manière dont les mécanismes régionaux peuvent impliquer plus efficacement les acteurs non-violents. Qui doivent être autour de la table pour que les négociations de paix se poursuivent et réduire les incitations à la violence ? Potentiellement, des formats de dialogue plus souples avec la capacité de réunir différents acteurs sont nécessaires. Il faut dans ce cadre réfléchir à des mécanismes pertinents de régulation, sachant que les acteurs violant s'excluent souvent des pourparlers et dialogues.

Les tendances suivantes se sont dégagées du panel :

- ➔ La relation étroite entre paix et sécurité
- ➔ L'indivisibilité de la sécurité collective
- ➔ La solidarité en termes de mutualisation de toutes les interventions
- ➔ L'inclusivité et l'incontournable contribution des acteurs infra-étatiques

Le caractère polymorphe des menaces asymétriques dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest incite à concevoir des approches nouvelles pour une sécurité collective. Ces nouveaux mécanismes doivent transcender les arrangements intergouvernementaux qui ont connus leurs limites pour prendre en compte les acteurs non étatiques, aux niveaux local, national, régional, international en vue de l'instauration de dialogues inclusifs porteurs de paix. Il existe une multitude d'initiatives pour la paix qui s'entrechoquent. Pour une meilleure sécurité collective, le cadre de conception approprié reste l'UA, avec des déclinaisons en synergie tels que le G-5 Sahel et les CER.

C'est pourquoi l'intervention militaire n'est pas la seule solution car les causes d'insécurité dans la région du Sahel sont souvent liées au développement et la gouvernance. Elle connaît ses limites sur plusieurs aspects, d'abord parce que les armées africaines ont des budgets limités en matière de maintien de la paix et de la sécurité ensuite, elles manquent de moyens. Au-delà de l'aspect militaire, les projets de développement à implanter dans l'espace transfrontalier doivent être élaborés sur un modèle d'indépendance. En effet, l'organisation des territoires depuis la capitale des Etats est un problème qui mérite nécessairement d'être résolu en prenant compte des régions périphériques. De même, la démocratisation du secteur de la sécurité apparaît indispensable pour y intégrer au cœur des mécanismes des acteurs tels que les organisations de la société civile qui sont au cœur de toute riposte et les syndicats.

Les Etats doivent avoir un plus grand maillage de leur territoire au regard du contexte sécuritaire de la bande sahélienne. En effet, on constate une certaine absence de l'Etat à travers ses attributs dans les zones très éloignées du centre. Or, en raison de la forte transhumance dans des vastes étendues qui est facilitée par la porosité des frontières et une absence de couverture GSM cet état de fait peut constituer une source d'insécurité et ces zones servir de cachette aux criminels. Ces facteurs déterminants, jumelés au manque de moyens des armées font du Sahel un terreau fertile à la criminalité. Le sahel facilite le développement des activités illicites des groupes criminels qui cherchent à s'intégrer culturellement dans les différentes communautés locales. Ainsi pour éradiquer ces fléaux ou du moins les limiter, les Etats doivent avoir la maîtrise de leurs territoires en assurant une présence effective. Cette présence pourrait se manifester à travers l'intensification des patrouilles, la satisfaction des besoins sociaux de base (santé, éducation, économies...) et la sensibilisation sur les facteurs de risque pré-alablement identifiés de nature à déclencher et à entretenir les tensions sociales.

Recommandations

Dans la lutte contre les menaces sécuritaires actuelles, l'utilisation des gros moyens tels que les chars et les avions de guerre demeure une solution inappropriée. Par exemple, pour le terrorisme, le modus operandi ne nécessite que deux motos, deux téléphones portables, deux armes pour arriver à leur fin. Pour venir à bout de ces menaces il faut donc :

- Valoriser les approches inclusives cohérentes et coordonnées que les Etats doivent mutualiser et capitaliser en consultant les instituts de recherche (les Think Tank) qui ont une capacité d'analyse et de prospective importante. Ce qui permettra de mieux comprendre la persistance des conflits pour des réponses efficaces et adaptées.
- Assurer un maillage des zones par une présence régulière de l'Etat et impliquer les communautés locales par des actions de proximité en maintenant un contact régulier avec les chefs coutumiers.
- Mettre en place un système d'alerte précoce au plan national qui aura pour fonction de déceler les facteurs à même de compromettre la paix et la sécurité.
- Mettre à contribution les groupes de pression (syndicats) qui auront à charge la promotion de l'emploi et de la paix sociale. Ils doivent aussi préconiser et promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie en contribuant à l'éducation et à la paix.



- Constituer un collectif des organisations de la Société Civile et des leaders religieux qui aura en charge le volet sensibilisation et un rôle de modérateur sur les questions d'intérêt national qui peuvent provoquer un certain émoi au sein de la population.
- Il serait également important de mettre en place des comités villageois transfrontaliers composés de chefs coutumiers et de leaders d'opinions pour échanger avec les FDS et les autorités administratives des pays concernés sur les questions à l'origine des conflits.
- Les Etats doivent en outre dresser un plan de communication sur les réseaux sociaux pour sensibiliser et informer les couches à risque que constitue la jeunesse sur le rôle qu'elle doit jouer dans le cadre de la culture de la paix et la tolérance.
- Les acteurs internationaux doivent assurer le suivi et l'accompagnement logistique, financier et la formation des ressources humaines en renforçant les capacités des armées africaines en renseignement, en stratégie (l'ennemi étant souple) et en infrastructures.
- Capitaliser les capacités endogènes en faisant une place de choix à la femme en tant que mère qui doit à travers l'éducation à la maison inculquer à ses enfants non seulement des valeurs de loyauté, d'honnêteté, de paix, de tolérance mais aussi le sens de la nation et l'esprit de civisme.
- Partager les expériences entre les autorités politiques, les leaders religieux, les universitaires, les médias, les acteurs de la société Civile de la Région.
- Impliquer davantage les administrations frontalières car les agents en poste rédigent des monographies qui constituent des mines d'information à capitaliser en matière de renseignements.
- Avoir une approche approfondie de prévention des conflits par le développement plutôt que les interventions militaires uniquement. Il faut prêter plus d'attention au développement et les questions de sécurité viendront en complément. Donc, pas de sécurité sans politique de développement.

Synthese des discussions

A travers le thème « Comment s'engager et avec qui pour une nouvelle approche de la sécurité collective dans la zone Sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest ? les échanges ont révélé deux séries de mesures :

D'abord les causes profondes des conflits incluent des facteurs internes et externes qui doivent être combinés dans une approche holistique pour déterminer le modèle de sécurité et de paix le plus approprié.

Ensuite, la question de la restauration de l'Etat, de sa réimplantation et de l'effectivité de son autorité dans les zones les plus reculées du Sahel reste une priorité.

Enfin, la synergie et la coordination des différentes initiatives est un défi essentiel qui se pose à la communauté globale en raison de la transnationalité des menaces à la paix. C'est dans ce même sillage que des résultats jugés notables contre le terrorisme malgré de faibles moyens ont été enregistrés grâce à une bonne coordination (cas de la Force Multinationale Mixte contre Boko Haram).

Il ressort également des débats que la paix et la sécurité sont des questions de développement et de stratégie de gouvernance et ne sauraient par conséquent être résolues par les seuls moyens militaires.

Avec qui s'engager ?

La question de la démocratisation du système de sécurité en résume l'orientation des débats.

Au plan national, des pistes pertinentes de modèles inclusifs impliquant les autorités locales et les spécificités de genre ont été réfléchies à travers la possible mise en place de supports de dialogues et de réseaux. En outre, la capitalisation des expériences des experts, chercheurs, est à valoriser par les Etats africains pour une bonne compréhension des menaces sécuritaires en en vue de proposer des réponses idoines.

Au plan sous-régional et international, la recommandation d'un partenariat plus impartial, plus équilibré et plus durable avec les PTF est un des traits saillants des échanges posant en même temps la délicate question du financement des activités.

Il a été préconisé de pérenniser ce type de dialogue de haut niveau initié par la Friedrich Ebert Stiftung pour un bon suivi- évaluation puisqu'il s'agit de développer l'immense potentiel de l'Afrique mais aussi de promouvoir et de garantir la paix, la sécurité et la stabilité mondiale.



Résumé des idées forces de la conférence

Dans son allocution, l'ambassadeur d'Allemagne au Sénégal, son excellence M. Stéphane ROKEN, a relevé l'intérêt que l'Allemagne porte aux questions de paix et de sécurité collective en Afrique, en synergie avec l'UA et la CEDEAO ; mettant ainsi en évidence l'intérêt que l'UE et les organisations régionales africaines accordent au règlement pacifique des conflits.

Les discussions, échanges d'expériences et débats ont fait ressortir :

- La nécessité de mettre en place des synergies entre le G-5 Sahel, la CEDEAO et l'UA qui poursuivent des objectifs similaires. En effet, les difficultés de coordination sur une longue durée de ces organisations constituent des contraintes dans la gestion et la consolidation de la paix au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
- Les difficultés réelles de la mise en œuvre de l'accord d'Alger relatives à son coût élevé, le manque de vulgarisation pour l'appropriation de son contenu par les institutions de la République et enfin le manque de continuité dans le suivi pour sa mise en œuvre.
- Une faible voire inexistante coordination entre Etats sahélo-sahariens face à des défis essentiellement transnationaux. La spécificité des Etats du Maghreb et la rivalité entre le Maroc et l'Algérie s'interfèrent dans le processus de négociation et augmentent le clivage entre Etats du Nord et ceux du Sahel.
- L'urgence d'intégrer d'autres acteurs (société civile, jeunes, femmes, leaders communautaires) car les acteurs traditionnels (UA, Etats) ne sont pas assez proactifs dans la recherche de la paix et sont dépassés par les menaces sécuritaires dans le Sahel. Il faut davantage responsabiliser et impliquer les femmes et les jeunes aux processus de promotion et de consolidation de la paix, de gestion des conflits et de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, conformément aux instruments juridiques internationaux (résolution 2250 et programme 2030 de l'AGONU) et régionaux (agenda 2063 de l'UA et charte Africaine de la jeunesse).
- Une multiplicité d'initiatives en raison d'une mauvaise interprétation de la notion de sécurité collective sans définir une synergie pour le Sahel face au besoin pressant de sécurité (G5, UA, UE, CEDEAO, FMM...).
- Le non-respect du principe de subsidiarité par l'UA vis-à-vis de la CEDEAO et des positions contradictoires entre les deux organisations par exemple, lors de la crise au Burkina Faso.
- La perception de la sécurité collective individuelle et solidaire par la polarisation des aspects militaires au détriment des déterminants sociaux
- Les points faibles du G5 Sahel dont entre autres le manque de coopération des pays du Maghreb car il n'y a pas un interlocuteur intégré.



- Le caractère polymorphe des menaces asymétriques dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest doit transcender les arrangements intergouvernementaux qui ont connus leurs limites et prendre en compte les acteurs non étatiques, aux niveaux local, national, régional, international par l'instauration de dialogues visant à concevoir des approches nouvelles pour une sécurité collective.
- Les sources de conflits en Afrique au sud du Sahara sont entre autres une absence de l'Etat à travers ses attributs, une transhumance frontalière qui est facilitée par la porosité des frontières, l'immensité des Etats avec la perméabilité du Sahel qui sert de cachette aux criminels et fait de cette zone un terrain fertile à la criminalité.

Pistes de solution proposées pour une sécurité collective au Sahel et en Afrique de l'Ouest

- Éviter de trop miser sur la solution militaire et gérer des conflits en intégrant la dimension historique et anthropologique en tenant compte de leurs spécificités locales.
- Au regard des progrès réalisés dans la lutte contre Boko Haram définir des critères de coordination des actions des Etats du Sahel-Sahara vu le caractère transfrontalier des menaces en mettant en place des synergies entre les organisations régionales face à des défis essentiellement transnationaux...
- Restaurer l'autorité de l'Etat en assurant un maillage des zones par une présence régulière de l'Etat et impliquer les communautés locales par des actions de proximité en maintenant un contact régulier avec les chefs coutumiers. Les Etats doivent avoir la maîtrise de leurs territoires en assurant une présence effective à travers l'intensification des patrouilles, la satisfaction des besoins sociaux de base (santé, éducation, économies...) et la sensibilisation sur les facteurs de risque et à entretenir les tensions sociales.
- Mettre en valeur la sécurité humaine dans les approches sécuritaires.
- Améliorer le cadre juridique des CER en déterminant les modalités de mise en œuvre de la sécurité collective au niveau régional et mettre en place une coordination interinstitutionnelle face aux menaces asymétriques.
- Restaurer les relations de confiance entre le militaire et les populations et celle des citoyens envers leur autorité étatique pour une lutte efficace contre l'insécurité.
- Prendre en compte la dimension femmes et jeunes dans la problématique de l'extrémisme violent en édictant des mécanismes appropriés pour que cette catégorie devienne effectivement un acteur « actif » dans les processus de paix et de sécurité.
- Développer des stratégies visant à intégrer dans la dynamique nationale, les populations les plus reculées du Sahel afin d'avoir la maîtrise de leur sécurité. Cela équivaut à une intégration accrue des autorités et des



communautés locales dans la recherche de solutions car l'Etat centralisateur n'est plus capable de faire face tout seul, aux nouveaux phénomènes de criminalité. Mettre en place des comités villageois transfrontaliers pour échanger avec les FDS et les autorités administratives frontalières des pays concernés sur les questions à l'origine des conflits et les menaces potentielles.

- Valoriser les approches inclusives cohérentes et coordonnées que les Etats doivent mutualiser et capitaliser en érigeant des instituts de recherche (Think Tank) qui ont une capacité d'analyse et de prospective importante pour mieux comprendre la persistance des conflits et faciliter la mise en place de réponses efficaces et adaptées.
- Démocratiser les mécanismes de règlement des conflits et développer de « nouvelles approches de sécurité collective » en diversifiant les acteurs car les acteurs classiques ne sont plus aptes à assurer seuls la paix et la stabilité. Il convient de constituer un collectif des organisations de la Société Civile (leaders d'opinion, syndicats, femmes, jeunes, médias, etc.) pour sensibiliser et prévenir contre les menaces à la paix.
- Les Etats doivent en outre dresser un plan de communication pour sensibiliser et informer la jeunesse sur son rôle dans le cadre de la culture de la paix et la tolérance.
- Les acteurs internationaux doivent avoir un rôle de suivi et d'accompagnement en matériel, financement et formation des ressources humaines à travers un renforcement des capacités des armées africaines en renseignement, en stratégie (l'ennemi étant souple) et en infrastructures.
- Partager les expériences entre les autorités politiques, les leaders religieux, les universitaires, les médias, les acteurs de la société Civile de la Région ;
- Impliquer davantage les administrations frontalières car les agents en poste rédigent des monographies qui constituent des mines d'information à capitaliser en matière de renseignements.
- Mettre en place une stratégie holistique consistant à mettre en synergie Défense – Sécurité, Diplomatie, Développement plutôt que les interventions militaires uniquement. Il faut prêter plus d'attention au développement et les questions de sécurité viendront en complément car il est difficile de garantir une sécurité sans politique de développement.

